COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 05 NOVEMBRE 2013

École Primaire Fabron

229 avenue de la Lanterne
06 200 Nice
04 92 29 26 60/61/62
ecole.0060348w@ac-nice.fr

Etaient présents :

Mairie : Mme BRENIER **Cantine :**	**Education nationale :**
Délégués des parents : Mme GARMIER Mme RIERA Mme DENIS Mme BERTAZZO Mme DONAT Mme LAPIERRE Mme PALACIOS M. NOUDOGBESSI Mme CULIOLI Mme NICOUD Mme ZANIN Mme BRUN Mme LEBLIC Mme FURRER Mme ESKANDARI Mme LEGROS Mme ROZIER	**DDEN:** M. Maria **Enseignants :** Mme MILET Mme CALLAIS Mme BRUNO Mme VUILLEROT M. DAVID Mme GASPERINI Mme MAERTEN Mme COLONNA D'ISTRIA Mme STRINGAT M. DOZOL Mme LEMAL Mlle BORELLI Mme LEGOUX

Etaient absents ou excusés :

Mme MARTINETTI
M. DAVID
M. DOMINICI
M.CAYOL
Mme ASTRUC
Mme POUJOL
Mme PILON
Mme CASTEJON

I - MAIRIE :

Nous remercions la Mairie pour les points suivant :

- Brise-vue de la cour de l'élémentaire.
- Réfection de la grille roulante hall/cour maternelle.
- Les rideaux dans certaines classes.
- Les jardinières de la cour de la maternelle.

1) TRAVAUX :

Les points « urgents » :

- Le parlophone de la maternelle ne fonctionne plus. Il faut descendre pour ouvrir. S'il n'y a pas d'agent, cela veut dire laisser ses élèves.

- Fixation de 3 vidéoprojecteurs : Mme Brenier nous répond que les vidéoprojecteurs n'ont pas été achetés par la municipalité, c'est pourquoi ils n'ont pas été fixés.
Pour des questions de sécurité, l'école n'a pas le droit de les fixer « elle-même », la mairie ne peut acheter des vidéoprojecteurs pour tous, donc il n'y a pas de solution !!!!!!!!!
L'école s'engage à acheter les câbles et supports et demande simplement à la mairie de prendre en charge la fixation après nous avoir aidés sur le choix des supports.

- Fermeture de la cour de la maternelle vers le portail principal + interdire l'accès aux étages : à la demande des parents et des enseignants, il faudrait un petit portillon pour bloquer l'accès aux enfants : budget 2014.

- Protection de la haie de la maternelle par un grillage ; les mesures ont été prises.

Mme Brenier nous rappelle que beaucoup d'écoles ont été construites en même temps et que toutes ont besoin de travaux en même temps, je pense que nous le savons.

Pour les travaux d'électricité et de plomberie, pour lesquels le délai est de plus en plus long, ne serait-il pas possible d'envisager une personne responsable de quelques écoles d'un secteur déterminé, et qui puisse changer rapidement une ampoule, un joint ?

- Le gymnase : la protection sur les murs est abîmée, il faudrait la réparer au moins s'il n'est pas possible de la changer, question d'hygiène.
C'est une demande venant des enfants en Conseil d'enfant (conseil citoyen créé au sein de l'école et rassemblant les délégués de classe).
Mme Brenier a indiqué que le remplacement des protections est budgétisé pour 2014. Mais en attendant, le centre aéré ne pense plus utiliser le gymnase par crainte que des enfants n'ingèrent de la mousse qui se désagrège, et les enseignants y pensent également.

- Verrière du 2ème étage dans le couloir : remplacer les stores par un film sur les vitres et supprimer les lanières qui vibrent avec le vent.

- Dotation de vélos pour la maternelle : la mairie nous a donné 3 vélos de cross, pas du tout adaptés aux enfants de maternelle. Mme Brenier a parlé de les reprendre et de les échanger contre des vélos adaptés.

- Installation d'un « garage à vélos » devant l'école est d'un espace pour les containers : cela semble compliqué (zone vigipirate, stationnement handicapés…).
Il faut voir avec le pôle de proximité ce que nous allons faire.

Les points suivants sont « moins urgents » :

- Lavage des vitres du gymnase.
- Fermeture du local du garage.
- Mise en service du monte-Handicapé : demande de la commission de sécurité, mais le problème n'est toujours pas résolu. L'école gère sans, donc inutile d'engager des frais.
- Réalisation d'un espace pour les containers devant l'école : nous devons prendre contact avec le pôle de proximité.
- Le stade de l'école : la situation est stable sauf pour les serrures qu'il faut changer de temps en temps.
- Cloison pour fermer le local de sport près de l'ascenseur.

Mme Brenier nous confirme les travaux restants sur le budget 2013 :

- Infiltrations gymnase – cantine – classes – dortoir

En prévision sur le budget 2014 :

- Remplacement protections murales du gymnase.
- Portillon cour maternelle.
- Verrière du 2ème étage.
- Haie de la cour maternelle.
- Local APE dans le garage.

2) Mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014 :

Il y aura classe le mercredi matin et un aménagement des horaires.
Les parents présents ont reçu la proposition ci-dessous, transmise par l'inspection académique et la mairie.

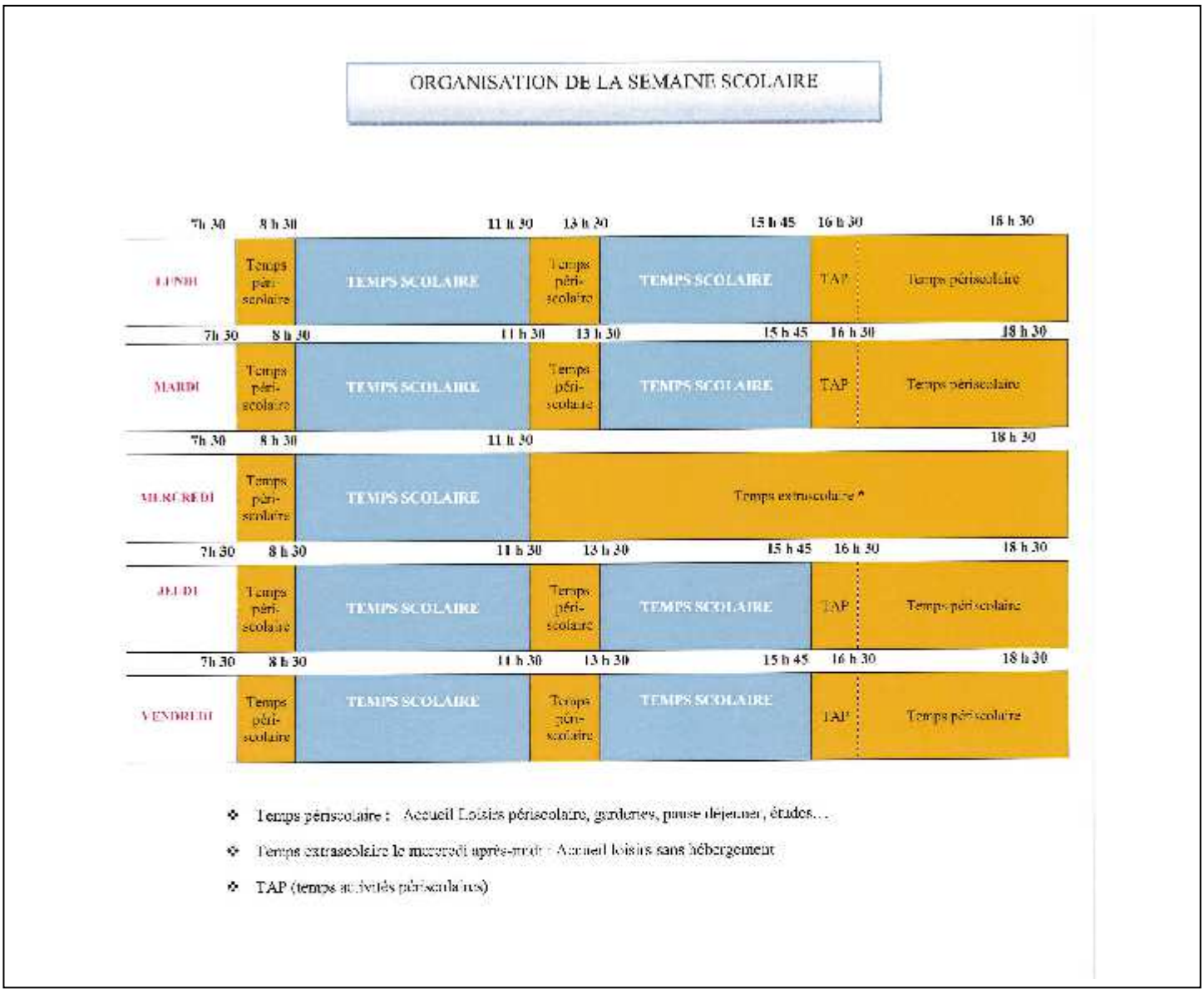

D'où vient cette organisation ?

Réponse mairie : C'est le fruit de réflexions d'enseignants et de personnels de la petite enfance de Nice, qui a conduit à cette proposition. Elle ne concerne que la Ville de Nice.

Doit-on réduire la pause méridienne ?

Réponse école : non, car il y a deux services, ces deux heures sont nécessaires.

Réponse mairie : cette solution a été proposée dans d'autres écoles. Mme Brenier précise que la décision finale d'organisation quelle qu'elle soit devra être appliquée uniformément dans toutes les écoles.

Que se passe-t-il à 15h45 ?

Réponse mairie : Les enfants seront pris en charge sur l'école par des animateurs de la mairie, des associations de sport, des associations culturelles pour un Temps d'activités périscolaires de 45 mn. Ce TAP n'est pas obligatoire et les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 15h45. Nous ne savons pas encore si ce TAP sera payant ou gratuit.

Plusieurs difficultés de mise en place de cette organisation ont été évoquées :

- trouver un grand nombre d'animateurs (il faut plus d'animateurs que d'enseignants pour le même nombre d'enfants) pour seulement ¾ d'heure par jour et pour les 11 classes
- gérer ce personnel en cas d'absence
- trouver autant de lieux dans l'école pour accueillir les activités

Pour information, Mme Vuillerot rappelle que 250enfants/270 mangent à la cantine et que 50 enfants/100 en maternelle et 60 enfants/170 en élémentaire restent en garderie ou à l'étude le soir sans compter tous ceux qui vont directement à 16h30 en activité sportive dans l'école.

Les craintes des parents et du corps enseignant :

- Qui et comment va-t-on s'occuper de nos enfants ?
- En quoi cela raccourcit-il la journée de classe ? Les enfants vont quand même passer plus de temps à l'école
- Y aura-t-il cantine le mercredi et prise en charge ensuite (centre aéré…) ? …..
- Quel est l'intérêt de ces ¾ d'heure ? Que peut-on faire en si peu de temps ?
- Qui va être responsable des animateurs ?
- Les activités peuvent-elles devenir payantes comme l'étude ?
- Une grande partie des parents ne pourra pas récupérer leur enfant plus tôt, dans le cas où ces parents ne souhaitent pas que leur enfant participe au TAP ?
- Quel va être le rôle du directeur ?

Pour toutes ces raisons, les membres du Conseil d'école ont à nouveau fait part de leur opposition à cette réforme des rythmes scolaires. Toutefois, devant l'imminence de sa mise en application :

Les parents proposent :

- Penser à un temps d'activités périscolaires en anglais.
- Des propositions de schéma comme Paris (deux jours normaux et deux jours jusqu'à 15h00 avec 1h30 de TAP) ou l'Italie (des matinées plus longues et des TAP l'après-midi) ont été proposés par les parents, mais il reste toujours les mêmes contraintes.

Les enseignants proposent :

- Nous proposons de rester sur les horaires et le fonctionnement actuels, avec ou non une demi-journée en plus, mais surtout un allègement des programmes pour que nous, enseignants, puissions faire ces ¾ d'heure.
- La diminution des grandes vacances, oui mais en revanche il ne faudrait pas toucher aux petites vacances qui sont réparatrices. Le rythme 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances est bien.

A ce sujet, Mme Brenier a précisé que la diminution des vacances scolaires d'été était à l'étude pour 2015, avec deux zones de départ différentes.

LE CONSEIL D'ÉCOLE A VOTÉ CONTRE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE PROPOSÉE PAR LA MAIRIE DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, À L'UNANIMITÉ.

Nous attendons la décision de la Mairie (le planning définitif de l'organisation de la semaine scolaire applicable aux écoles niçoises devrait être décidé au 1er trimestre 2014) et surtout plus de précisions et de réponses à nos questions.

3) Le conseil des élèves :

Le conseil municipal n'a pas bien fonctionné au sein de l'école : les enfants ont abandonné en cours de mandat car cela leur semblait trop compliqué, trop « loin » de l'école, problème de retour des infos, difficulté pour se rendre au conseil, …..
Nous avons donc mis en place un conseil des enfants au sein de l'école, rassemblant les délégués de classe.

Différents points ont été soulevés mais deux seulement concernent la mairie :

- Création d'un self à la cantine pour pouvoir manger à son rythme et les enfants pensent qu'il y aura moins de bruit.
- Les protections murales du gymnase : ça fait sale !

4) Questions diverses à Mme Brenier :

Les parents ont soulevé le problème des bus : sur la colline, on ne peut pas utiliser les bus de ville et, pour des questions de responsabilité, on ne peut utiliser des bus privés.
Demande : accorder un crédit supplémentaire aux écoles des collines. Mme Brenier estime qu'avec le retour en régie des transports de la Ville, le nombre de bus scolaires devrait augmenter.

Mme Brenier quitte la réunion vers 20 heures mais revient mardi 12 novembre pour la visite des locaux.

II - PEDAGOGIE :

1) Effectifs et constitution des classes :

Précision sur les cours doubles qui sont favorables (autonomie) aux enfants et approuvés par l'Inspecteur d'académie.
De plus il faut savoir que dans un cours simple, il arrive que l'on ait 4 niveaux.

La répartition des enfants au sein de ces classes se fait en conseil des maîtres. Nous y passons beaucoup de temps pour faire du mieux possible pour tous les enfants. Il faut nous faire confiance.

Aucun changement de classe ne sera accordé et encore moins une fois l'année commencée.

Les classes ne se font pas en fonction des départs en classe de découverte, de la piscine, de la patinoire, ….
Un enfant peut dans son cursus scolaire de la PS au CM2 avoir la chance ou non de partir en classe de découverte, non obligatoire pour les enseignants.

2) Circulation dans l'école :

Pour la maternelle, on conserve l'accueil des enfants dans les classes car cela fonctionne bien.
Pour l'élémentaire, on ne remonte pas dans les classes après les cours, cela pour inciter les enfants à prendre soin de leurs affaires et vêtements et surtout à faire l'effort de ne pas les oublier.

3) Cantine :

Il y a beaucoup de bruit à la cantine et des enfants se plaignent de maux de tête.
On impose le silence pendant le plat chaud pour que les enfants mangent chaud et on leur demande de chuchoter ensuite, chose qu'ils n'arrivent pas à faire.

4) Activités interclasse :

Pendant le temps de cantine, les agents et la mairie ont mis en place des activités : mardi tennis, jeudi danse et vendredi échecs. Ces activités sont gratuites.
Nous gérons cela en interne avec les enfants : ce sont eux qui décident de pratiquer une activité et qui choisissent leur activité. Pour les échecs et le tennis, nous faisons tourner les groupes sur 3 trimestres.

5) Garderie et étude :

S'il vous plaît, n'oubliez pas de payer en début de mois.
Un enfant non inscrit ne peut rester, même exceptionnellement, pour des questions d'assurance.

6) Activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Elles remplacent l'aide personnalisée.
Deux temps :

- Sur la pause méridienne, pendant 30 minutes une ou deux fois par semaine, soutien scolaire, méthodologie, en petit groupe (12 heures par classe)
- Un soir par semaine à partir de janvier de 16h30 à 17h30, activité en petit groupe sur un projet en lien avec le projet d'école, contes traditionnels, langage, jeux de société, … (24 heures par classe)

Ces APC sont mises en place avec l'accord des parents. Une feuille a été transmise aux parents pour les APC sur le temps de cantine et une autre vous sera transmise pour les APC du soir.

7) Projets pédagogiques et sorties scolaires :

Tout n'est pas encore finalisé, des projets peuvent se rajouter, être modifiés en fonction des projets de classe.

- Natation : pour les classes de MS/GS Mme Bruno, CP/CE2 de Mme Maerten et CE2/CM1 de M. Dozol.
- Tennis : pour les CP, CE et CM
- Patinage : pour les CE2 de Mme Vuillerot
- GRS : pour les CP, CE1 et CP/CE2
- Classe de découverte : MS/GS de Mme Bruno et CE2 de Mme Vuillerot
- Danse folklorique, musées, cinémathèque : activités proposées par la mairie, avec normalement le transport compris, à raison de 2 activités par classe pour l'élémentaire.
- Permis piétons pour tous les CE2.
- Apprendre à porter secours pour les CM1.
- Prévention routière pour les CM1 et CM2.
- Classe patrimoine pour les CM1/CM2 de M. David.
- Equilibre alimentaire pour les classes de CM avec une diététicienne.
- Développement durable, tri des déchets et gaspillage alimentaire pour l'élémentaire.
- Goûter de Noël offert par la mairie pour maternelle et CP et CE1.
- Boum de Noël offerte par l'APE pour la maternelle et CP et CE1.

8) Langue vivante :

Anglais pour tous du CP au CM2.

9) Auxiliaires de vie scolaire :

Nous intégrons 4 enfants qui ont des AVS.

10) L'APE :

L'APE nous finance 6 000€ pour les sorties de fin d'année et une sortie pédagogique dans l'année.
L'APE souhaiterait aussi que cela serve à financer des vélos pour la maternelle.
Des parents ont fait des dons exceptionnels : MERCI

Nous allons budgétiser sorties et vélos et transmettre à l'APE que nous remercions.

Kermesse : date arrêtée le samedi 14 juin 2014.

11) Questions diverses :

- Crème solaire : demande d'autorisation de mettre de la crème aux enfants ou d'avoir sa crème solaire. Ce n'est pas possible : problèmes d'allergie, nombre d'enfants et temps de réalisation de cette action. Solution : les crémer le matin à la maison et prévoir une casquette.

- Mercredi 13 novembre travaillé ? en remplacement d'un lundi, tout fonctionne normalement.

- La mairie veut développer les PEDIBUS (forme de ramassage scolaire à pied) et fait appel aux grands-parents. Si des personnes sont intéressées, elles doivent se présenter à la directrice.

- Les toilettes : problème récurrent du papier, de la peur des petits vis-à-vis des grands et de l'hygiène. Les toilettes sont nettoyées 3 à 4 fois par jour. Le papier est à disposition en dehors des toilettes sinon le rouleau finit dans la cuvette et nous allons encore une fois parler aux grands.

- Le deuxième conseil d'école aura lieu en mai 2014.

Remerciements à l'APE pour le goûter d'octobre qui a été un succès.

Merci à toutes les personnes présentes.

Séance levée à 21H05.